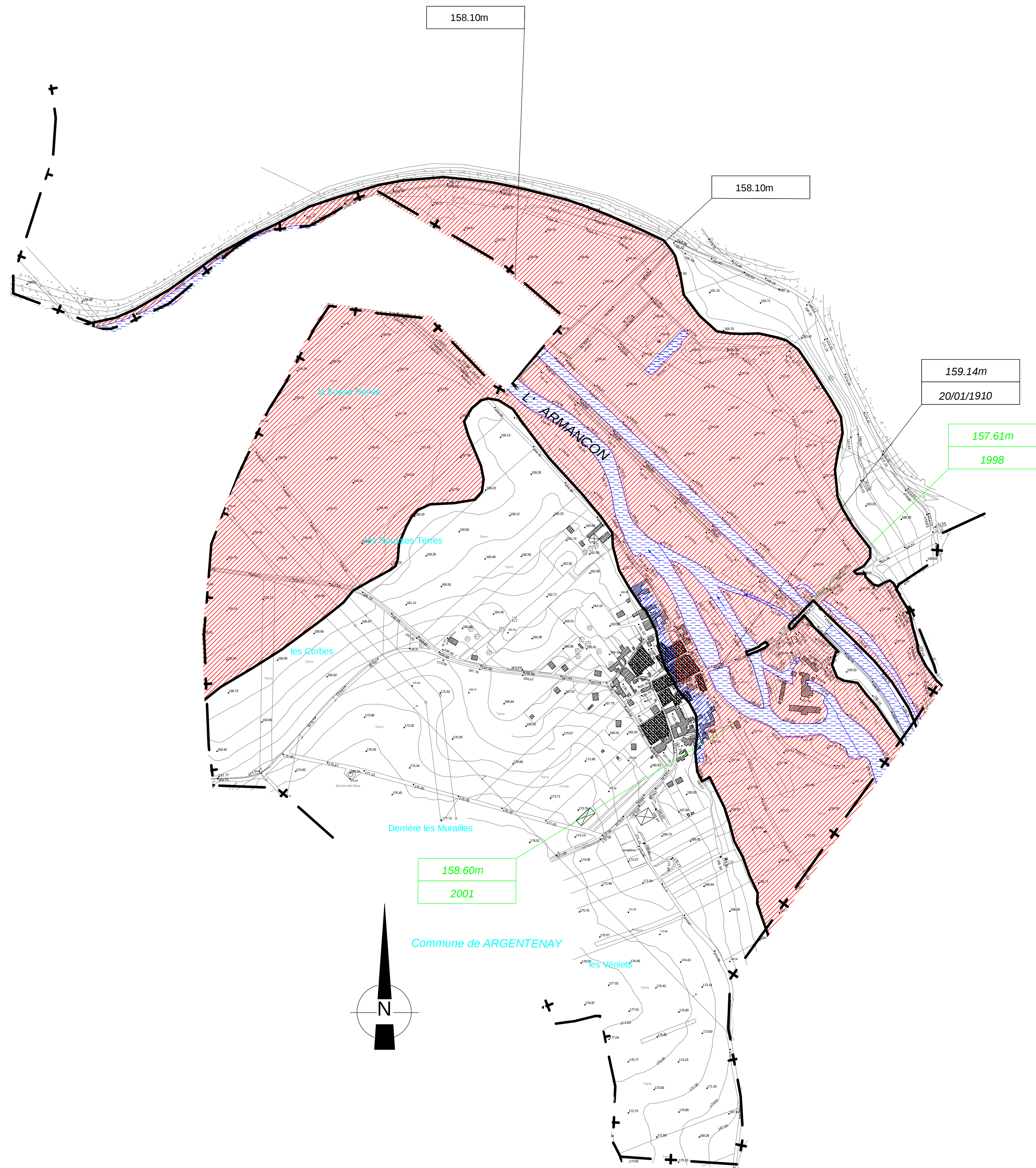
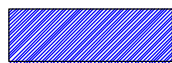




LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
- +— Limite communale
-  Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

-  Zone bleue: zones urbaines soumises à un aléa non fort
-  Zone rouge: zones urbaines soumises à un aléa fort, et zones naturelles et agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

148.82m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

148.82m	Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale
1955	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

148.82m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

B	Mars 2003	DEUXIEME DIFFUSION	
C	Juillet 2004	TROISIEME DIFFUSION	
No.	Date	Désignation et Position	Visa

MODIFICATIONS

ECHELLE : 1/5000



PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
APPROUVE LE :

ETUDE HYDRAULIQUE

Le présent document a été établi en vertu de la loi n° 105 du 17 DEC 2008
ALPHONSE, le 17 DEC 2008
Le Préfet
Didier CHABROL

Plan de Zonage
Commune d' ARGENTENAY



Rapport n° : 870058
Juillet 2004

Dessin n° :
2